

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 janvier 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 janvier 2024, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de M. Abdel GHEZALI, 1^{er} Adjoint puis de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 2), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n° 5), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 6), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 5), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

M. Guillaume BAILLY

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Valérie HALLER à Mme Claudine CAULET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, M. Aurélien LAROPPE à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Anne VIGNOT à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN

* * *

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- désigne M. Guillaume BAILLY, comme secrétaire de séance,
- approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2023.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

3 - Solidarités - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Désignation des représentants du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste et à bulletin secret, sans panachage, ni vote préférentiel des huit membres élus chargés de représenter la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration du CCAS, conformément à l'article R123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Nombre de listes en présence : 1

Au premier tour de scrutin, les résultats de vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 55
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

La liste déposée a obtenu 55 voix.

Le Conseil Municipal a donc désigné comme représentants de la Ville au Conseil d'Administration du CCAS :

- M. Hasni ALEM
- M. Philippe CREMER
- M. Cyril DEVESA
- M. Jean-Hugues ROUX
- Mme Sylvie WANLIN
- M. Ludovic FAGAUT
- Mme Myriam LEMERCIER
- Mme Agnès MARTIN

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4 - Modification des représentations au sein de la Société d'Economie Mixte AKTYA

Mmes Frédérique BAEHR (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Anthony POULIN (2) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- fait application de l'article L2121.21 du Code général des collectivités territoriales pour la désignation énoncée,
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Nathan SOURISSEAU, comme représentant titulaire de la Ville de Besançon au sein de la Société d'Economie Mixte AKTYA.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

5 - Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes - plan d'action 2024-2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour la période 2024-2026, joint au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6 - Cadre de vie - Investissements de proximité Programmation 2024

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme prévisionnel des tranches annuelles 2024, tel que détaillé dans le rapport par politiques publiques et par principale enveloppe, étant précisé que ce programme sera repris et intégré au budget 2024.

7 - Formations - Association de Gestion du Centre de Formation des Apprentis (CFA) Hilaire de Chardonnet - Garantie par la Ville de Besançon d'un emprunt

Mmes Frédérique BAEHR (1), Françoise PRESSE (1) et M. François BOUSSO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt de l'Association de Gestion du Centre de Formation des Apprentis (CFA) Hilaire de Chardonnet,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt, y compris la convention de garantie à intervenir avec l'Association de Gestion du Centre de Formation des Apprentis Hilaire de Chardonnet.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

8 - Cimetières - Information du Conseil Municipal sur la procédure de reprise de concessions en état d'abandon

Le Conseil Municipal prend connaissance du lancement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières bisontins.

9 - Soutien aux Congrès - Aide aux organisateurs - Première répartition de l'année 2024

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1), Anthony POULIN (2) et M. André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 500 € à l'Université de Franche-Comté (CEROU), dans le cadre du congrès « 16th Biannual ICOS Symposium : Equity, Diversity and Inclusion in the Olympic Games »,
- 1 500 € à l'Université de Franche-Comté (CEROU), dans le cadre du congrès « 4th International Colloquium of Olympic Studies and Research Centres »,
- 2 000 € à l'Université de Franche-Comté (CRESE), dans le cadre du congrès « European Meeting on Game Theory (SING) »,
- 300 € à l'Association Bisontine des Etudiants en Industrie Pharmaceutiques, dans le cadre du séminaire « Sémitech 7ème édition ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 9

10 - Education - Plan numérique - Equipement des écoles élémentaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement financier du Département concernant l'opération.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11 - Jeunesse - Accueils de Jeunes des Maisons de Quartier Montrapon / Fontaine-Ecu et Planoise - Conventions 2023-2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le modèle de convention type à conclure avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12 - Evènement - Carnaval 2024 - Aide au Comité des Fêtes de la Ville

Mmes Frédérique BAEHR (1), Anne BENEDETTO (1), Annaïck CHAUVET (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 60 000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation du Carnaval 2024,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention avec le Comité des Fêtes à intervenir dans le cadre de l'organisation du Carnaval 2024.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

13 - Parc public - Terrain situé Boulevard Kennedy et rue de l'Amitié - Acquisition à l'Etat - Exercice du droit de priorité

Ce rapport a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant à l'acquisition à l'Etat d'un terrain situé Boulevard Kennedy et rue de l'Amitié.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 1

Conseiller intéressé : 0

14 - Propriété 6A rue Elisée Reclus (Néolia) - Vente de 24 logements et 32 garages

Mme Aline CHASSAGE (1) et M. Said MECHAI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Ce rapport a fait l'objet d'un vote électronique.

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la vente de l'immeuble, propriété de Néolia, sis 6A rue Élisée RECLUS à Besançon, conformément aux dispositions de l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 44

Contre : 8

Abstention : 1

Conseillers intéressés : 2

15 - Adhésion de la Ville de Besançon à l'Association AMORCE et à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) pour l'année 2024

Mme Marie ZEHAFF (1) et MM. Benoit CYPRIANI (1) et Jean-Emmanuel LAFARGE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Concernant l'adhésion à l'Association AMORCE :
 - se prononce favorablement sur l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association AMORCE pour l'année 2024 et autoriser l'adhésion de la Ville de Besançon à AMORCE au titre de sa compétence Propreté,
 - approuve les statuts de l'association,
 - approuve la cotisation annuelle d'un montant de 1 008 €,
 - se prononce favorablement sur la désignation de Mme Marie ZEHAFF comme représentante titulaire de la Ville de Besançon au sein de l'association AMORCE et M. Benoit CYPRIANI comme représentant suppléant.
- Concernant l'adhésion à l'association AVPU :
 - se prononce favorablement sur l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) et autoriser l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) au titre de sa compétence Propreté,
 - approuve les statuts de l'association,
 - approuve la cotisation annuelle d'un montant de 1 200 €,
 - se prononce favorablement sur la désignation de Mme Marie ZEHAFF comme représentante élue de la Ville de Besançon et Bastien DUCRET comme représentant agent au sein de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

16 - Rénovation de Logements rue de l'Amitié (Loge.GBM) - Conclusion d'un bail emphytéotique

Mmes Carine MICHEL (1), Marie ETEVENARD (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Yannick POUJET (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la signature d'un nouveau bail emphytéotique au profit de loge.gbm, selon les conditions décrites dans la délibération,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer le contrat de bail emphytéotique à intervenir, selon les conditions décrites dans la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

17 - Bâtiment 13 rue de la Butte - Conclusion d'un bail emphytéotique au profit de l'Etat

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la mise en place d'un bail emphytéotique avec l'Etat, tel que décrit dans la délibération,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer ce bail emphytéotique à intervenir dans les conditions définies.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18 - NPNRU Planoise : Complexe sportif Diderot - Construction d'un nouvel équipement et restructuration du gymnase existant – Arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux- Signature d'un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre – Plan de financement actualisé

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2, d'un montant de 59 800 € HT, au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du complexe sportif Diderot,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, de l'Union Européenne, de l'Agence Nationale du Sport, de Grand Besançon Métropole et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19 - Programme de transformation du Campus Bouloie Temis - Maîtrise d'œuvre pour la construction des serres botaniques et de locaux connexes au jardin des sciences - Signature d'un avenant n° 4

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 4, d'un montant de 42 203,88 € HT, au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des serres botaniques et de locaux connexes au jardin des sciences.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20 - Espace Aimé Césaire - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux pour la création de l'Espace Aimé Césaire,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat, de l'Union Européenne, du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout partenaire susceptible de participer à l'opération, et signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21 - Projet Educatif de Besançon - Convention 2024-2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention relative à la mise en place d'un Projet éducatif de Territoire (PEdT).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22 - Aides aux associations sportives - Première attribution 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions Manifestations sportives et subventions exceptionnelles suivantes :

▪ Besançon Doubs Hockey Club	2 000 €
▪ ASBP	500 €
▪ ASPTT Besançon	500 €
▪ Besançon BMX	6 000 €
▪ Académie Martiale Octopus	1 500 €

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 21h15

Affichée à Besançon et publiée
sur le site internet, le **31 JAN. 2024**,
Pour la Maire,
Par délégation,
La cheffe de service des Assemblées Ville,


Anne COLLIN